

LA CHAPELLE



Bulletin municipal – janvier 2025



2025

<i>Le mot du maire</i>	<i>page 1</i>
<i>L'action municipale</i>	<i>page 2</i>
<i>Le RPI</i>	<i>page 7</i>
<i>La bibliothèque</i>	<i>page 11</i>
<i>Les associations</i>	<i>page 12</i>
<i>Les syndicats intercommunaux</i>	<i>page 16</i>
<i>Les informations utiles</i>	<i>page 18</i>

Le mot du maire

Quelle chance nous avons d'habiter à La Chapelle !

Qui n'a pas entendu un.e ami.e de passage dire : « Je n'avais jamais fait le détour, dis-donc c'est vraiment chouette comme village ! On ne se l'imagine pas en passant sur la nationale. »

Son implantation sur le cône de déjection ensoleillé du Drairon, la répartition harmonieuse de ses hameaux, son église, son école, son lac, la plaine mais aussi une grande forêt qui nous surplombe font de notre village un lieu où il fait bon vivre, travailler, se promener.

Le chant du coq et les cloches des troupeaux résonnent encore et nous rappellent sa vocation agricole.

Au cours de cette année 2024, nous avons œuvré à différentes actions pour maintenir et améliorer l'existant, créer du lien social sur notre commune : de l'engazonnement du cimetière, à l'aménagement routier du village pour faire ralentir ceux qui oublient qu'il y a des piétons et des enfants; de la rénovation du monument aux morts qui voyait sa base se déliter, au déplacement de la bibliothèque qui profite de l'accès PMR; du remplacement du pont des Moulins qui a vu l'embâcle du Drairon, celle-là même qui a abimé le captage et la plage de dépôt pour s'arrêter à ses pieds, mais aussi des spectacles et des concerts ou encore la reprise du réseau d'eau vieillissant par endroits.

Nous travaillons également sur des projets d'avenir comme la rénovation de l'école qui voit son toit et ses logements très dégradés, ou l'aménagement de l'aire de jeux à côté du stade, mais aussi l'implantation d'entreprises sur la ZAE en partenariat avec la 4C.

Il est bien dommage que notre cadre idyllique soit défiguré, en transformant la vallée de la Maurienne en voie de passage privilégiée pour les poids lourds, en délestant le tunnel du Mont Blanc et de Vintimille pour le basculer sur le tunnel du Fréjus tout en ayant un impact sur notre santé et sur la quiétude du village.

Il est encore plus regrettable que la ligne ferroviaire actuelle, pourtant sans cesse rénovée, soit délaissée. La création d'un nouveau Lyon-Turin n'y changera rien tant qu'il n'y aura pas de loi qui oblige les camions à monter sur le train.

Les médias, les réseaux sociaux plombent à longueur de journée notre moral et nous tiennent éloignés les uns des autres. Evidemment nous devons ouvrir les yeux sur les difficultés qui sont nombreuses et dont nous devons tenir compte et faire en sorte de les limiter à notre échelle. Elles sont tributaires de dysfonctionnements qui nous dépassent largement et dont les solutions sont à apporter à différents niveaux.

Cependant, à notre échelle, nous sommes en mesure de participer à la sauvegarde de notre environnement en étant respectueux des bonnes pratiques écologiques que nos aïeux mettaient déjà en œuvre sans le savoir, car ils faisaient avec ce qu'ils avaient sous la main, et qui ont préservé notre planète.

Miser notre bonheur sur l'opulence est une erreur que l'adage « l'argent ne fait pas le bonheur » vient conforter, le partage devrait supplanter la rentabilité à tout prix et nous devons militer pour un changement dans ce sens.

Dans notre bulle de quiétude gardons un esprit de solidarité, d'entraide et de convivialité, ces mots qui parlent à chacun.e.s d'entre nous. Continuons d'entretenir les rencontres, les discussions entre Chapelains-Chapelaines, investissons-nous dans les associations nombreuses et florissantes de notre village.

Délaissons les écrans pour profiter de tout ce que nous offre la vallée aussi bien avec la nature environnante ou sur le plan culturel foisonnant.

Soyons confiants dans l'avenir, l'éducation de nos enfants conduira à mettre les valeurs importantes pour l'homme en exergue et en pratique, nous devons les y encourager.

La municipalité organise prochainement le traditionnel repas des aînés auquel nous souhaitons vous retrouver nombreux.

Pour la nouvelle année, je vous souhaite de vous épanouir dans tout ce que vous entreprenez. Soyez curieux, ayez soif de découvertes et d'apprentissages.

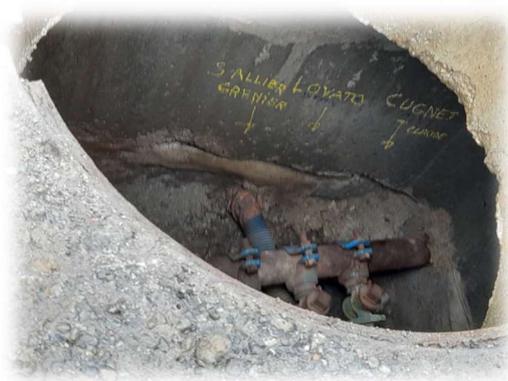
Une bonne et heureuse année 2025 à tous.

L'action municipale

La commune a réalisé un certain nombre de travaux au cours de l'année :

La mutation de notre éclairage public en LED démarrée à l'automne 2023 s'est terminée cette année. Le coût total de cette opération effectuée par Electra Savoie atteint 63 828€ et bénéficie de subventions à hauteur de 80%. Nous avons encaissé en 2024 : Fond vert : 17 560€, département : 13 776€ et DETR : 11 216€.

La viabilisation de terrains route de Tigny pour permettre l'implantation de maisons neuves, réalisée par l'entreprise Maçonnerie Savoyarde pour un montant de 9 744 €.



A Tigny, le remplacement d'une portion de conduite d'eau au niveau des CSE par MAURO Maurienne coût : 10 447.20 € avec des dégâts collatéraux pour les habitants du secteur à qui nous présentons nos excuses. Même intervention au Chef-Lieu dans la rue principale du côté de la route des Combes (18 900€). Ces 2 actions ont permis de passer le diamètre des conduites de 63 à 100 mm. Nous rencontrons des difficultés liées au fait que les plans des réseaux sont souvent incomplets, voire inexacts.

Le chemin de Lachat à Gondran a vu ses ornières et défauts de niveau réparés par les soins de Maçonnerie Savoyarde et l'accès au lac de Gondran a, à nouveau, été nivelé. Des travaux d'élagage sur plusieurs pistes ont également été programmés cette année.

Le revêtement du pont enjambant le Drairon à hauteur de la centrale des Moulins (photo de couverture) a été remplacé car son tablier était très endommagé. Le lavoir place de Tigny a connu une rénovation de ses 4 piliers. Ces travaux ont été pris en charge par l'entreprise Savoie Couverture Bardage pour respectivement : 22 330.80€ et 4 536€.



La VMI (Ventilation Mécanique par Insufflation) des salles de classe a été changée suite à un bruit anormal de son moteur sans possibilité de réparation, montant de l'opération réalisée par Savoie Ventilation : 7 980€.

Au lac de Gondran, l'aménagement s'est poursuivi par la pose de tables et bancs. Pour ce faire, l'entreprise LB Maçonnerie pour les ancrages et l'ESAT d'Albertville pour le mobilier ont été sollicitées pour respectivement 3 580€ et 4 740.56€. Ce projet est toujours accompagné par le Département et la Région à hauteur de 80%. Une subvention accordée doit nous permettre de compléter les équipements, un barbecue sera installé prochainement.



Le bassin de Gondran a fait l'objet d'un aménagement. Ce dernier était attendu depuis la démolition de l'appentis situé à l'arrière. L'entreprise Sekarenov a fait le travail pour un montant de 4 668€. Reste l'engazonnement qui interviendra au printemps.



Le cimetière a été pourvu de plusieurs équipements : 2 caveaux de 3 trois places, 3 cavurnes, 7 places de tombes en pleine terre et un jardin du souvenir pour satisfaire les besoins des habitants de la commune. La dépense s'élève à 17 450€.



Une modification du monument aux morts, qu'il était prévu initialement de déplacer sur le parking de la mairie, est intervenu cet automne. Le muret dégradé par le temps est tombé et les grilles ont été rénovées et repositionnées au niveau du sol après avoir été redimensionnées. Le revêtement du sol a été amélioré. Cette opération a permis de dégager une place de parking supplémentaire. Les entreprises intervenantes sont SEKARENOV pour 7 116€, SDSM pour 2 350€ et LB Maçonnerie pour 750€.



De plus importants chantiers ont eu lieu :

La réparation de la prise d'eau suite à la crue du Drairon survenue en juillet a occupé le second semestre 2024. de gros dommages ont nécessité de réparer les grilles qui avaient été délogées et ont été retrouvées dans le torrent. Un enrochement a été réalisé en aval de la prise d'eau pour la consolider. Le travail a été confié à l'entreprise MAURO Maurienne pour un montant de 49 800€. La centrale a été largement perturbée par cette avarie. Elle a également été arrêtée cet automne pour que l'entreprise EREMA remplace l'automate qui pilote son fonctionnement. L'obsolescence de l'installation en place nécessitait une remise à niveau. Coût de la mise à jour : 54 894€.



L'aménagement de sécurité du hameau du Chef-Lieu a fait l'objet de discussions, via réunions publiques et d'élus. L'implantation de dos d'ânes, de rétrécissements de chaussée et le marquage de zones piétonnières doivent permettre de réduire la vitesse des véhicules dans le hameau. Ce dernier est également passé en « **priorité à droite** » sur l'ensemble des rues adjacentes à la départementale n°75. Pour ces travaux, la municipalité a fait appel à EIFFAGE : 10 860€, Michel MONIN : 7 351€ et SIGNATURE : 4 847.92€. Le montant de la subvention accordée est de 10 400€.

La rénovation du bâtiment de l'école est un projet qui est toujours en cours d'élaboration en cette fin d'année, en collaboration avec les habitants invités à 2 réunions publiques et à la CAUE. Le projet débute par le recrutement d'un maître d'œuvre qui sera choisie début 2025 pour élaborer un dossier de permis de construire. La recherche de subventions, sans lesquelles cette rénovation ne sera pas possible, est menée dans le même temps. Elle sera l'enjeu majeur de l'année 2025.

Une réflexion a été engagée pour le remplacement de la zone de dépôt des déchets verts située aux Baragnes, cette dernière étant arrivée à saturation et présentant un danger d'effondrement. Des discussions sont engagées avec la commune des Chavannes et le SIRTOMM pour aménager un site commun, créé et entretenu par les 2 communes et régulièrement traité par le SIRTOMM qui possède un broyeur. le terrain envisagé se situe dans le Verney de Gondran.

Infos diverses

FRELON ASIATIQUE

Neuf nids de frelons asiatiques ont été détruits cette année sur la commune.

Nous remercions le « Rucher des Allobroges » et son responsable local : Jean-Claude VINIT pour leurs interventions rapides et efficaces.

Nous vous sollicitons pour alerter dès que vous apercevez un nid. Ce dernier est en général perché dans un arbre, à bonne hauteur.

ROUTE DE LOCASSET

Une étude dont l'objectif est la rénovation de la piste forestière de Locasset est lancée et financée par l'ONF pour un montant de 8 000 euros, cette route étant très détériorée.

Nous saurons au printemps 2025 si des aides seront accordées par la région et l'Europe, attendues à hauteur de 80 %. Le reste à charge étant financé en partenariat avec la commune d'Epierre.

AFFOUAGES 2025/2026

Nous vous rappelons que les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie.

COMPOSTEUR INDIVIDUEL DE DECHETS MENAGERS

Des composteurs gratuits sont distribués par le SIRTOM, vous pouvez en réserver un directement à leur adresse à Saint Julien Montdenis.

Après une petite formation de 30 min, le SIRTOM vous remettra le composteur, à raison d'un par maison tous les 10 ans.

Les cérémonies

Cette année, les cérémonies habituelles ont constitué des temps de commémoration et de rassemblement devant notre monument aux morts.

Celle du 8 mai est particulièrement émouvante et appréciée du fait de la présence des enfants du RPI.



La fête du village a eu lieu grâce à un comité des fêtes volontaire et le dimanche la municipalité a rappelé les événements liés à la seconde guerre mondiale et la libération du village lors de la traditionnelle cérémonie suivie du vin d'honneur organisé par le comité des fêtes.

Ont également été célébrés le 14 juillet et le 11 novembre.

Un moment festif a été organisé pour l'inauguration de l'aménagement du lac de Gondran qui s'est déroulé le 25 mai. Les financeurs ont été invités via leurs représentants élus localement ainsi que toutes les entreprises et administrations qui ont participé à l'élaboration de ce projet. En soirée, un concert a été donné au profit du sou des écoles par la troupe de Daniel GROS.



Le RPI (le Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Ecole de Les Chavannes en Maurienne et RPI (G. Pasquier)

Petit retour sur l'année 2023-2024 qui fut riche en sorties et projets pour les 12 élèves (du CE1 au CM2) de la classe de Les Chavannes en Maurienne.

Le 22 septembre 2023, les élèves ont redemandé à nettoyer la commune. En partenariat avec le SIRTOM (prêt de pinces) et Leclerc (gants, chasubles et sacs), les élèves sont partis à l'assaut des déchets et ils ont ramassé 40 kilogrammes de déchets entre l'école et le bout de la route royale. Bravo les enfants pour votre travail !!

Cette année, les enfants ont participé à 2 opérations de solidarité. La première « dessin de Noël » mi-septembre consiste à réaliser des cartes de vœux qui sont ensuite envoyées aux militaires qui ne sont pas chez eux pour les fêtes. La deuxième, en partenariat avec « 3 communes pour un téléthon » et Michèle MAURICE est un lâcher de ballons avec des messages de solidarité qui s'est déroulée début décembre. Par la suite les enfants reçoivent des réponses. C'est une grande fierté pour eux d'exprimer leur respect et la solidarité à travers ces actions.

Début octobre, les enfants ont bénéficié d'une intervention avec Rémy Wantelet pour la fête de la science sur le thème de l'eau (PH, filtration, ...). Merci à lui, les enfants étaient ravis.

Le vendredi 18 décembre, les élèves ont assisté au spectacle de Noël sur des lutins, voici un écrit des enfants : « Le spectacle parlait de différents lutins, un peu farceurs et chanteurs en même temps. Les lutins s'appelaient Wiki et Cognito. Wiki était une sorte de maîtresse qui faisait passer à Cognito son BLS (Bac – Lutin - Spécialisé). Au pôle Nord, chaque lutin a une spécialité et Cognito voulait être musicien. Il nous a fait écouter une chanson de rap mais ce n'était pas très beau et Wiki n'aimait pas. Du coup Cognito devait chercher des chansons. Wiki lui avait dit qu'un lutin avait fabriqué une potion qui donnait des idées. C'est alors que Cognito a voulu avoir plus d'idées et il a pris le verre de Wiki en croyant que c'était la potion après il a eu pleins d'idées. Ensuite Wiki est arrivée et elle a dit « j'ai plus de tisane », c'est bizarre. Et elle nous a accusés alors que nous n'avions rien fait et que c'était Cognito. Nous disions que c'était Cognito et il s'est fait gronder par Wiki et elle lui a dit que c'était son infusion. Cognito lui a fait écouter sa chanson et Wiki l'a rectifiée. Ils ont fait deux chansons : Cadeaux bien emballés et Le twist du verglas. Cognito a eu 20/20 TB et ils ont éclaté un énorme pétard. Ensuite nous sommes rentrés en chantant et nous avons aussi décoré le sapin de la mairie. nous avons trouvé le spectacle trop bien. » Puis, le vendredi 22 décembre, le RPI a assisté à un après-midi Noël à la salle des fêtes de la Chapelle, au programme chants et danses apprises et interprétées par les élèves devant les parents puis venue du père Noël suivi par le marché de Noël et le goûter. Deux supers moments.

Le jeudi 18 janvier, les élèves ont participé à La grande Odyssée organisée par la station des Karellis. Les élèves ont pu voir les chiens de traîneaux, un film sur LGO et ils ont échangé avec Barbara, une dame de la Team Ehawee qui est venue leur expliquer pleins de choses. Ils ont pu assister aux départs des attelages pour la course.

Durant toute la première période, les élèves ont travaillé sur l'eau dans toutes ses formes, le 19 janvier une intervenante de RTE est venue parler de l'hydroélectricité et ses dangers à partir d'une maquette. Les élèves étaient captivés.

Du 5 au 9 février, les élèves du CE1 au CM2 sont allés faire du ski aux Karellis durant 4 journées, tous les élèves ont pu progresser et s'amuser grâce aux parents accompagnateurs et au moniteur de ski. Les maternelles/CP sont montés deux jours faire de la raquette.

L'ensemble du RPI a aussi participé au cycle piscine de mars à avril, les petits ont pu appréhender l'eau en jouant, les grands ont perfectionné leurs connaissances aquatiques pour préparer le savoir nager. Ils ont aussi passé l'aisance aquatique en pyjama, diplôme obligatoire pour faire du kayak.

Comme chaque année, l'école bénéficie d'intervention du SIRTOM sur le tri des déchets, le recyclage.

Le devoir de mémoire est un enjeu important dans la transmission du savoir, les élèves ont participé à deux cérémonies commémoratives, celle du 11 novembre aux Chavannes et celle du 8 mai à La Chapelle. Lors de ces cérémonies, les élèves lisent des textes, déposent des objets fabriqués par leur soin et chantent la Marseillaise, ce sont des moments émouvants qu'ils partagent avec la population. Bravo pour votre travail et votre implication.



Mi-mai, les élèves ont participé à un cycle vélo sur 15 jours. Dans un premier temps, les élèves ont appris à manipuler leur vélo grâce à des exercices et des parcours de mobilité. Ensuite, nous sommes allés sur des chemins nous balader. Le cycle s'est terminé par une sortie à la journée avec un pique-nique et la visite de la déchèterie (projet avec le SIRTOM). Le cycle s'est bien déroulé pour tous les élèves malgré la pluie qui s'est invitée tous les jours.

Entre le 23 mai et le 20 juin, les élèves ont fait 5 séances de kayak sur l'eau et une séance en classe de présentation. Une fois sur l'eau, chaque élève était maître de son kayak et devait effectuer une série d'exercices donnés par le moniteur pour progresser.

Spectacle de fin d'année, le mardi 18 Juin, les enfants ont fait leur spectacle de fin d'année à la Salle Belledonne à St Rémy de Maurienne sur le thème des Jeux Olympiques avec l'école de St Rémy. Avant de faire ce spectacle, nous nous sommes entraînés dans notre école avec les intervenantes de l'école de musique (Charlotte, Fanny et Marion). Puis nous avons fait 4 demi-journées de répétition avec l'autre école. Le spectacle représentait la cérémonie d'ouverture des JO, les épreuves et le chant de clôture. Notre classe a fait une chorégraphie sur la natation synchronisée. C'était un très beau spectacle.

Petit mot des enfants pour la sortie de fin d'année : « Le lundi 1^{er} juillet nous sommes allés en sortie scolaire dans les Bauges. Nous avons rendez-vous à 8h30 au bowling pour prendre le car. Ensuite nous avons pris la route en direction du col du Frêne et d'Aillon-Le-Jeune. Nous sommes allés visiter un monastère, Julie nous a fait une visite guidée pour nous parler de la vie d'autrefois, les métiers et l'histoire du bâtiment. Après nous avons un livret à remplir par groupe comme une chasse aux trésors. Après le pique-nique, nous sommes allés au pays suspendu des géants pour nous amuser. Il s'agit de parcours dans les arbres, nous montons dans des filets et nous ne pouvons pas tomber. Dans les arbres, il y avait des toboggans, des trampolines, des punchingballs, une balançoire. Nous étions par groupe lorsqu'il y avait d'autres classes ensuite nous étions seuls dans les arbres quand les autres sont partis. C'était un super moment, merci maitresse et les parents. Après nous avons goûté puis nous sommes rentrés ».

Pour finir cette année scolaire riche en sorties, le sou des écoles a organisé des Olympiades pour les deux classes. Ensuite, chaque classe a montré son spectacle de fin d'année. La journée s'est terminée avec une zumba et puis un apéro partagé avec les habitants des communes ainsi que les familles, ce fut un moment convivial et apprécié par tous.

Je remercie les mairies et toutes les personnes qui accompagnent lors des sorties scolaires. Mais je tiens surtout à remercier le sou des écoles et leur nouveau bureau qui vont faire de nombreuses actions. Néanmoins, la réalisation des projets reste incertaine car le sou des écoles voit de moins en moins de monde venir aider lors des manifestations. Chaque projet a un coût et nous avons besoin de tout le monde, sinon les élèves ne feront pas ou peu de sorties cette année.

Du côté des Chavannes de nombreux projets sont prévus cette année, en voici quelques-uns : le téléthon, le ski, le vélo, spectacle ...

Concernant l'année 2024-2025, Le RPI comprend 22 élèves côté La Chapelle répartis de la PS au CP et 18 élèves aux Chavannes du CE1 au CM2.

Activités de l'année scolaire 2023-2024 à La Chapelle (E. Dujardin)

En plus des activités organisées dans le cadre du RPI La Chapelle-Les Chavannes en Maurienne, les élèves ont exploré plusieurs thèmes principaux : la découverte des continents et des pays dans le cadre du thème annuel 'Le tour du monde de Loup', ainsi que d'autres sujets tels que l'écologie, la perception des émotions, ...

- **Spectacle « première page »** : les élèves de La Chapelle ont assisté au spectacle "Une toute petite goutte de pluie", organisé dans le cadre de l'opération "Première Page". Ce spectacle, créé par les structures de petite enfance du canton de La Chambre, a permis aux élèves d'observer et de manipuler divers instruments du monde. Cette activité visait à éveiller leur curiosité musicale et à développer leur sensibilité artistique.
- **Échange intergénérationnel** : Un groupe d'aînés de La Chapelle a confectionné 400 petits bonnets pour une collecte de dons en partenariat avec une marque de jus de fruits. Ils ont présenté ces bonnets aux élèves, qui ont chanté en retour des chansons apprises depuis le début de l'année. Chaque enfant a reçu un bonnet tricoté, renforçant les liens entre générations et sensibilisant les élèves à l'importance de la solidarité.
- **Sortie en forêt** : Les élèves ont passé une demi-journée en forêt pour découvrir leur environnement proche. Ils ont exploré les odeurs, les couleurs et les saveurs de la nature, et ont récolté des châtaignes. Cette sortie a permis de développer leur sens de l'observation et leur connaissance de la biodiversité locale.
- **Abris pour hérissons et mangeoires pour oiseaux** : Les élèves ont fabriqué des abris pour les hérissons et des mangeoires pour les oiseaux avec des matériaux naturels et recyclés. Ils nourrissent régulièrement les oiseaux en hiver, apprenant ainsi à respecter et protéger la faune locale.

- **Dessin de soutien "Un dessin, un sourire"** : Dans le cadre de l'opération "Un dessin, un sourire", les élèves ont réalisé des dessins pour les anciens combattants, les victimes de guerre et leurs veufs. En remerciement, l'Office national des combattants et victimes de guerre leur a envoyé un livre sur la Grande Guerre et un diplôme de participation, valorisant leur engagement et leur travail.
- **Sorties raquettes** : Les élèves ont participé à deux sorties raquettes aux Karellis. Accompagnés d'un guide, ils ont découvert la raquette, les traces laissées par les animaux et ont profité des descentes et courses en luges. Ces sorties ont été l'occasion pour certains élèves de découvrir les joies de la glisse pour la première fois.
- **Semaine du jardinage** : Grâce à une intervention de Gam-vert de Saint-Jean-de-Maurienne, les élèves ont rempoté des plants qu'ils ont pu ramener chez eux. Ils ont également appris de nombreuses choses sur le jardinage et ont pu goûter aux plaisirs de notre jardin d'école, en découvrant les herbes aromatiques et les arbres et arbustes fruitiers.
- **Cycle vélo** : Au printemps, les élèves ont suivi un cycle vélo. Les plus jeunes ont appris à s'équilibrer et à rouler sans petites roues, tandis que les plus expérimentés ont travaillé sur les premiers éléments du Bloc 1 du savoir rouler. Tous les élèves ont montré des progrès significatifs.
- **Spectacles « Dans mon nid »** : Le 21 mai, dans le cadre du festival "Merci les potes", les élèves ont assisté au spectacle "Dans mon nid", en partenariat avec l'opération Première Page.
- **Spectacle de fin d'année** : Le 14 juin, le spectacle de fin d'année sur le thème du tour du monde a présenté danses, percussions, arts, instruments de musique et chants des cinq continents. Pendant l'année 2023-2024, Les élèves ont étudié un continent par période et un pays par semaine tout au long de l'année, explorant les paysages, les animaux, les arts (musique, danse, architecture et peinture), les recettes et les sports de chaque continent. Le spectacle a été monté en collaboration avec l'EEA, avec des interventions en théâtre, musique et danse tout au long de l'année. Chaque élève est reparti en fin d'année avec les instruments du monde qu'il a fabriqués.
- **Sortie de fin d'année** : Le 28 juin 2024, les élèves ont visité Chanaz. Ils ont participé à un atelier de poterie traditionnelle, pique-niqué, et fait une promenade en bateau. Lors de la croisière, ils ont découvert le passage de l'écluse, le demi-tour sur le Rhône et ont navigué sur le canal de Savière et le lac du Bourget, enrichissant ainsi leur connaissance du patrimoine local.

Nous tenons à féliciter les élèves pour leurs progrès remarquables au cours de l'année 2023-2024. Toutes ces sorties et spectacles ont été rendus possibles grâce au soutien du sou des écoles, des mairies et des parents bénévoles qui nous ont accompagnés.

Composition de la classe de La Chapelle pour l'année 2024-2025 :

- 5 élèves en Petite Section (PS)
- 8 élèves en Moyenne Section (MS)
- 5 élèves en Grande Section (GS)
- 4 élèves en Cours Préparatoire (CP)

Pour cette nouvelle année, de nouveaux projets sont en cours de préparation.

La bibliothèque (M.G. Noyel)

Bilan mitigé. Côté positif, nous avons une nouvelle salle, plus spacieuse pour l'accueil de nos lecteurs petits et grands. Elle est ouverte :

Pour les scolaires, le mardi matin.

Pour tout le public :

- **Le mercredi de 16 h à 17 h 30**
- **Le dimanche de 10 h 30 à 12 h.**

Ce local, salle Clément Brun, est situé dans le bâtiment scolaire, au rez-de-chaussée, porte à gauche de l'entrée de l'école.

Nos lecteurs n'ont pas encore adopté ce changement et la fréquentation a bien chuté !

Heureusement, côté scolaire, tout va bien. Nos jeunes lecteurs sont toujours assidus et viennent avec beaucoup de plaisir tous les mardis. Ce premier trimestre a été perturbé par l'accident de Marie-Geneviève. De ce fait, Geneviève n'a pas pu assurer le côté « activité » avec les enfants, et seulement l'échange des documents. Mais, restons optimistes et d'ici peu, tout rentrera dans l'ordre.

Le Prix Rosine Perrier a boosté la lecture. Les livres de la sélection ont été empruntés plus de 50 fois. Nos bulletins de vote, avec ceux des 40 autres bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie ont décerné le Prix Rosine Perrier à « Petite Sale » de Louise May.

Nounous, mamies et parents ont réclamé les raconte-tapis. Ils reprendront dans le courant du second trimestre.

La bibliothèque n'est pas seule dans la salle Clément Brun. Elle en occupe environ la moitié et la partage avec le vestiaire des élèves et l'accueil périscolaire. Une cloison amovible divisera l'espace et sécurisera le matériel et les documents propres à la bibliothèque. Cette cloison repliée dégagera un espace de 50 m² pour les autres fonctions d'une bibliothèque : expositions, kamishibaï (théâtre de papier), raconte-tapis, rencontre avec des auteurs, manifestations littéraires et autres animations proposées par Savoie-Biblio. Nous en reparlerons plus tard.

Osez passer le portail de l'école pour accéder à notre nouvelle bibliothèque.

Les associations

Le Club du Drairon (M. Giraud / H. Martin)

Notre petit club « Le Drairon » se maintient avec ses 13 adhérentes pour l'année 2024, toujours dynamiques et pleines de talents dans le tricot, le crochet, la déco.

Cette année, nous avons renouvelé la confection de petits bonnets, toujours pour l'Association « Innocent Petits Frères des Pauvres ». Nous avons eu le plaisir d'apporter à Mosaica à St Michel de Maurienne 410 petits bonnets.

Actuellement, nous tricotons des petits carrés en laine afin de confectionner des lapins que nous offrirons aux enfants de l'école pour leur spectacle de Pâques.

Cette année, pas de décennie à souhaiter car aucune adhérente n'est née une année se terminant par 4. Mais cela n'empêche pas de nous retrouver autour d'un repas à l'Auberge du Pont à St Rémy de Maurienne le 10 décembre.

Nos projets pour l'année à venir sont surtout basés sur le tricot et le crochet. Notre souhait est le maintien des rencontres conviviales, des moments d'échanges et que chacune d'entre nous y trouve sa place dans la sérénité.

Le Club du Drairon vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.



Les Moulins (L. Favre)

C'est pleines d'entrain et de bonne humeur que les fidèles adhérentes de cette association se retrouvent tout au long de l'année le mardi à 18h30. L'exercice physique est leur principale motivation mais c'est également le plaisir de se retrouver et partager histoires et anecdotes qui font de cette heure de rencontre un bienfait pour le corps et l'esprit !

Innovation en 2024 : notre participation à l'évènement Odysea du 5 octobre organisé par Val d'Arc Rejoignez-nous pour encore plus d'échanges et de convivialité. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux participants et participantes.

Le bureau a été revu en début de saison 2024-2025 :

- présidente : Liliane FAVRE
- trésorière et secrétaire : Martine REFFET



Ensemble Pour La Chapelle (O. L'Heveder)

L'association a réuni son assemblée générale le 22 novembre.

Forte de ses 23 membres, elle a pour but de « contribuer à la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et cultuel de La Chapelle ainsi que tout ce qui concourt à renforcer la convivialité et le lien social entre ses habitants ».

Ses activités sont diverses, permettant à chacun, valide ou moins valide, de prendre sa part à la conservation du patrimoine.

L'activité « ARCHIVES », dont Monique et Gisèle ont fait un exposé passionné et passionnant, dépoussière -au sens propre et figuré- et classe les documents conservés par la commune. Le plus ancien est un acte notarié de 1668. Certains sont en langue sarde. Ils relatent l'historique des magistrats de la commune. Ces dames se réunissent tous les mercredis matin et acceptent les messieurs.

L'activité « RANDONNEES PEDESTRES » a vu le jour cette année, à l'initiative de Jean-Marc. Elle se déroule toutes les semaines et compte une dizaine de participants. Elle a permis d'attirer de nouveaux adhérents.

L'activité « ENTRETIEN » consiste au débroussaillage des sentiers, au décapage et peinture ou lasure des croix et calvaires, des panneaux indicateurs des circuits. Elle a lieu toute l'année, quand le temps le permet. Gants, sécateurs, lunettes, débroussailleuses, jerrican de carburant, pinceaux, pots de peinture et lasure, et tant d'autres outils et matériels sont nécessaires. Bon an, mal an, une dizaine de volontaires sont présents à chaque « corvée ».

D'autres activités avaient été programmées mais n'ont pu avoir lieu.

Pour l'année prochaine, un rendez-vous pétanque au printemps et une sortie-repas en Italie sont prévus, mais toutes les propositions sont les bienvenues.

L'association Ensemble Pour La Chapelle porte bien son nom.

Son nouveau bureau : O. L'Heveder (Président) P. Plotto (Trésorier) et M.G. Noyel (Secrétaire)

Trois Communes pour le Téléthon (M. Maurice)

Et voilà, le Téléthon 2024 est terminé. Vous avez été très nombreux à participer à nos activités (marché de Noël, marche, soupe à l'oignon, soirée Cabaret et repas choucroute). Nous vous en remercions.

Un grand merci à nos municipalités, aux employés communaux, boulangers, cuisiniers, à tous les bénévoles et tous les donateurs.

Notre engagement demeure un don de soi désintéressé et nourri par une excellente ambiance. Un investissement personnel de chacun aux côtés de tous ceux qui participent à nos activités.

L'année 2025 aura des surprises, des nouveautés espérant tous vous retrouver.

Nous allons reverser 7000 euros à L'AFM TELETHON.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2025.



L'ACCA (R. Giraud)

Pour la saison 2024-2025 l'ouverture de la saison de chasse s'est faite en 2 étapes comme l'année dernière :

- la première le 17/08/2024 uniquement pour le sanglier compte tenu de la forte augmentation des dégâts sur les cultures (céréales et prés), bien entendu, cette ouverture anticipée a été appliquée sur tout le département de la Savoie et ceci dans le but de faire diminuer le nombre de sangliers sur le territoire et par conséquent les dégâts.

- la deuxième le 11/09/2024 pour toutes les autres espèces de gibier chassable.

Concernant les différentes attributions, nous avons obtenus :

- Pour le plan de chasse chamois : 8 bracelets (4 adultes, 2 éterlous, 2 cabris). Il a été réalisé en 3 semaines.
 - Pour le plan de chasse chevreuils : 8 bracelets (8 bracelets indéterminés). Il a été réalisé en 2 semaines.
 - Pour le plan de chasse cervidés : 6 bracelets (3 cerfs mâles et 3 cerfs femelles). A ce jour, il y en a 5 de réalisés.
- Pour le sanglier, le nombre d'animaux prélevés est en diminution par rapport à l'année précédente.

Concernant le nombre de chasseurs, il est de 37 membres soit 3 de plus que la saison précédente (un jeune permis de chasse de première année, 2 membres extérieurs).

Pour RAPPEL : les jours de chasse sur la commune sont : samedi, dimanche, mercredi et jeudi pour tous les gibiers et le lundi uniquement pour le sanglier.

Le Comité des Fêtes (A. Dechalou)

Depuis Juin 2024, un vent de fraîcheur souffle sur le comité des fêtes de La Chapelle avec la constitution d'une nouvelle équipe dirigeante. Composée de Aurore Dechalou présidente, Isabelle Quillet vice-présidente, Raymonde Dupraz trésorière, Peggy Blanchet secrétaire et Sara Dechalou vice-secrétaire. Cette équipe ambitieuse a su se donner comme mission de maintenir la traditionnelle Vogue les 24 et 25 Août 2024. Cet évènement a connu un vif succès avec le soutien de nombreux bénévoles qui ont répondu présents et les jeunes Chapelains qui se sont mobilisés.



308 repas ont été servis et 52 doublettes ont participé au concours de pétanque du samedi après-midi.

Cette nouvelle équipe a bien l'intention de continuer sur cette lancée en proposant aux Chapelains de nouveaux évènements en 2025.

D'ailleurs, notez sur vos agendas deux moments importants : le 25 janvier 2025, la première soirée de l'année avec la diffusion de films des vogues passées suivie d'une fameuse soupe à l'oignon. Puis le 15 février, l'Assemblée Générale, à laquelle toute la population est invitée afin de découvrir les activités et le fonctionnement de l'association ainsi que l'élection de la nouvelle équipe.



Le bureau et les membres du Comité des fêtes souhaitent aux Chapelaines et Chapelains ainsi qu'à leurs proches une belle année 2025 pleine de moments de joie. Alors, à bientôt !

Les syndicats intercommunaux

Le Syndicat des Pays de Maurienne

Le Syndicat des Pays de Maurienne (SPM) a connu une année particulièrement compliquée en ce qui concerne son activité GEMAPI. En effet les intempéries ont causé énormément de dégâts tout au long de l'année. Cette activité occupe 6 postes de travail au sein du SPM. La GEMAPI a intégré cette année la gestion des digues domaniales qui étaient du ressort de l'état.

La commune de la Chapelle a enregistré une crue du Drairon au mois de juillet qui a mobilisé des moyens importants. Après l'intervention d'urgence demandée par le maire, le SPM a pris le relais pour faire évacuer les matériaux qui ont rempli la plage de dépôt et remplacer les 12 poutres métalliques qui ont été complètement emportées par un bloc de pierre d'environ huit tonnes.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été remis sur le métier, ayant été retoqué en 2023. Des réunions vont être organisées pour présenter la nouvelle version et une enquête publique suivra en juin 2025 pour permettre aux habitants de la vallée de s'exprimer.

Le SPM étant le gestionnaire du transport scolaire, le RPI et les communes ont demandé pour la rentrée prochaine d'adapter le ramassage à un changement des horaires scolaires. Nous attendons la décision de la Région pour mise en œuvre à la rentrée 2025.

Entre autres responsabilités, le SPM est le gestionnaire de l'application « YATOU EN MAURIENNE » où sont répertoriées toutes les entreprises et artisans de notre territoire.

Il est également impliqué dans 2 projets transfrontaliers avec les Hautes Alpes et les vallées italiennes toutes proches pour faciliter la mobilité, entre autres sujets susceptibles de rapprocher ces régions.

Le site internet du SPM vous apporte des informations dans différents domaines : emplois, logements, entreprises, ... n'hésitez pas à consulter maurienne.fr

La Communauté de Communes du Canton de La Chambre

La réalisation de la maison de santé des « Cordeliers » est en bonne voie, les travaux doivent démarrer prochainement.

Une 7^e commission a été créée cette année pour suivre le projet de transfert de compétence de l'eau à l'intercommunalité le 1^{er} janvier 2026 : gestion de l'eau potable et de l'assainissement. La première action lancée est l'étude de ce transfert confiée à l'entreprise BAC CONSEILS à laquelle nous devons fournir les éléments communaux disponibles : plans des réseaux, production et consommations d'eau potable ainsi que tous les documents de suivi des installations.

Des visites vont avoir lieu sur tout le périmètre de la 4C pour approfondir la connaissance des réseaux. La défense incendie sera intégrée au processus. L'objectif est également d'établir des schémas directeurs.

Un projet de regroupement des intercommunalités de Maurienne en une seule communauté de communes fait l'objet d'une étude confiée à AGATE Territoire.

La compétence « zones d'activités économiques » qui n'est pas d'actualité récente doit être perfectionnée, la réalisation d'un règlement est en cours d'élaboration pour harmoniser les pratiques sur l'ensemble des ZAE de l'intercommunalité.

Transport à la demande : Organisé par la communauté de commune du canton de La Chambre, un transport à la demande est en service sur La Chapelle. L'inscription est obligatoire, la veille, au 07 43 15 57 56, le service est gratuit.

Vous serez transportés :

- les semaines impaires, le jeudi pour La Chambre et son marché,
- les semaines paires, le vendredi, pour St Etienne de Cuines, Decclicc, la maison France Services et Intermarché,
- le départ de Tigny est à 9h00, du chef-lieu à 9h02, de Gondran à 9h04, pour une arrivée à La Chambre ou à St Etienne de Cuines à 9h45, et un horaire de retour à 12h00.

N'hésitez pas à utiliser ce nouveau service, gratuit, qui ne demande qu'à être utilisé pour être pérennisé !

Aire de covoiturage : Nouveauté en Maurienne ! La communauté de communes du canton de La Chambre a modifié le parking de l'ancienne gare de Les Chavannes - St Rémy pour le transformer en aire de covoiturage. En service depuis peu, cet aménagement n'attend que vos véhicules !

Le Syndicat Mixte de La Lauzière

Des difficultés financières liées principalement au retrait de l'attribution de subventions annuelles de la Région pour assurer l'animation du site Natura2000 nous a contraint à nous séparer de notre seul salarié.

Nous avons dû signer une rupture conventionnelle avec Jérôme GROS.

Les municipalités ont souhaité pérenniser l'activité et réorienter les actions du syndicat sur la création et l'entretien des sentiers permettant l'accès à celui du tour de la Lauzière.

Le syndicat garde sa vocation initiale de force de protection du massif de la Lauzière par une entente intercommunale solide et solidaire.

Sur notre commune, 2025 devrait voir la remise en service du sentier partant des Moulins en direction de Montgellafrey.



Arc Energie Maurienne

2 élus de chacune des 5 communes représentent leur collectivité au sein de ce syndicat.

Ce dernier gère toutes les actions permettant le bon fonctionnement de la structure : travaux de raccordements, extensions des approvisionnements, ...

Le projet qui va nous concerner en 2025 est le remplacement des compteurs électriques par des compteurs communicants.

Nous vous rappelons que les relevés de compteur électrique, en cas d'absence lors du passage de l'employé communal, sont à envoyer directement au syndicat. La commune n'est pas l'interlocuteur des réclamations et autres questions concernant l'alimentation électrique, la compétence étant à la régie intercommunale.

Les informations utiles

TELEPHONES et E-MAILS A CONSERVER



Mairie : 04 79 83 10 83

Fax : 04 79 56 29 56

Email : mairie.la-chapelle@orange.fr

Site internet : <https://www.lachapelle73.fr/>

Syndicat Arc Energie Maurienne : 04 79 56 29 56

Email : [secretariat@arc-](mailto:secretariat@arc-energiemaurienne.fr)

energiemaurienne.fr

Astreinte ENEDIS en cas d'incident : 09 72 67 50 73

Violences conjugales : 3919

Signalement ambroisie :

<https://www.signalement-ambroisie.fr/>

Centre antipoison et de toxicovigilance : 04 72 83

14 36

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement :

caue@cauesavoie.org -

www.cauesavoie.org

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Bibliothèque à la salle « Clément BRUN » : mercredi 16h\17h30 et dimanche 10h30\12h

Les Baragnes : ouverts du 1^{er} avril au 31 octobre du vendredi 12h au lundi 12h

Déchetterie La Chambre : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Agence postale Saint Rémy : lundi, mercredi 9h\12h
Lundi au vendredi 13h30\16h30 samedi 9h\11h30

Agence postale d'Epierre : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h et de 13h30 à 15h

Maison médicale Saint Jean de Maurienne :
en semaine 20h\minuit - samedi 15h\18h et 20h\minuit
dimanche et jours fériés : 9h\12h 15h\18h et 20h\minuit

Service des Impôts Saint Jean de Maurienne :
422, Rue de la République
du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30 ou sur rendez-vous les Mercredi et Vendredi. - 04 79 64 05 78

Syndicat des Pays de Maurienne : 04 79 64 30 12
Maison de l'Intercommunalité, Avenue d'Italie
lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Les dossiers d'urbanisme

Les permis de construire (surface de construction > 20 m²)

PC accordés : DELABIE Laurent : construction maison individuelle route des Combes

CUGNET Jean-Marc : construction abri matériel rue du Four

PC en cours d'instruction :

MARTINEZ Morgan : construction maison individuelle et dépendance chalet impasse du Poirier

SAS CAMPENON BERNARD : modification PC initial ZAE.

Les déclarations préalables (surface de construction de 5 à 20 m2)

DP accordés :

- Lyvia RAKOCZY : réalisation murette
- Jethro DE ROOÏJ : installation panneaux photovoltaïques au sol
- Michel BRICHE : construction abri de jardin
- Dylan BUDINSKI : création isolation extérieure
- Diwan LECLAINCHE : modification façades et extension
- David BLIE : modification et création ouvertures, isolation extérieure
- Clément MONTMAYEUR : construction abri à matériel
- Jean-Michel VIARD : construction piscine enterrée et abri piscine
- Nicolas ROUX : aménagement local en habitation

DP en cours d'instruction :

- Hervé MAURICE : construction abri couvert et non clos
- Jackie SIMON : installation mobil-home
- Commune : division foncière ZAE

L'état civil

Naissance :

Nous avons appris la naissance

- le 12 octobre de Sasha DASCALU SANTARELLI
- le 20 décembre de Brewenn LE GARS



Nous leur souhaitons la bienvenue.

Mariage :

Nous avons célébré le 16 Novembre 2024 le mariage de Véronique GARCIA et José Miguel PORCUNA

Tous nos meilleurs vœux aux nouveaux mariés



Décès :

Nous déplorons le décès en cette année 2024 de :

- Christiane BRINGOUD le 30 juin
- Maurizio GIURIATO le 17 septembre

